

La tâche actuelle de la dogmatique protestante

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **28 (1895)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il nous reste donc à dégager les conclusions que renferment nos recherches sur le dogme et à en faire l'application à la dogmatique protestante.

CHAPITRE III

La tâche actuelle de la dogmatique protestante.

I. *Corrélation nécessaire entre la notion du dogme et l'idée de la dogmatique.* — La tâche de la dogmatique dans l'Eglise romaine. — La tâche de la dogmatique suivant la scolastique de l'orthodoxie protestante. — La tâche de la dogmatique, selon le principe religieux de la Réforme, consiste dans l'exposition systématique de la foi, dont l'Évangile est le fondement et l'objet.

II. *La dogmatique protestante et la foi chrétienne.* — Rapports de l'une et de l'autre. — Solution impliquée dans la théologie des Réformateurs et reprise par Schleiermacher : nécessité de réaliser ce programme. — Importance et dignité qu'acquiert la dogmatique au sein de l'Eglise protestante.

III. *L'indépendance scientifique et le but pratique de la dogmatique protestante.* — Antinomie apparente que renferme ce problème. — La dogmatique se légitime comme science, non en transformant la fonction pratique de la connaissance religieuse en savoir objectif et théorique, mais en se conformant rigoureusement aux lois immanentes à son objet propre, qui est la foi chrétienne. — La dogmatique contribue à l'édification de l'Eglise, non en se soumettant à un credo imposé par une autorité extérieure et légale, mais en exprimant scientifiquement le contenu religieux de la conscience chrétienne, fille de l'Évangile. — Corrélation intime et nécessaire entre le rôle scientifique et la tâche ecclésiastique de la dogmatique protestante.

I

Tel dogme, telle dogmatique. Il règne entre la notion du dogme et la conception du rôle de la dogmatique une relation directe et nécessaire¹.

importe de revenir à ce qui est l'idée originelle du dogme, celle d'un principe religieux ou d'une vérité qui s'impose avant tout en subjuguant les consciences et les esprits. »

¹ Cette corrélation a été fort bien relevée par ROTHE, *Zur Dogmatik*,

A l'idée traditionnelle du dogme correspond la méthode pratiquée et consacrée par la théologie catholique. Si le dogme est la décision statutaire d'une autorité infaillible, si le théologien reçoit des mains de l'Eglise des doctrines révélées auxquelles l'intelligence n'a qu'à se soumettre, « la tâche de la dogmatique est au fond très simple. Disposer les dogmes dans un ordre logique pour en faire un système, et les démontrer à l'aide de la raison et par le moyen du syllogisme dans la mesure du possible, c'est toute son ambition et tout son effort ¹. » Bien que les grands docteurs scolastiques n'aient pas tous professé une doctrine identique sur les rapports de la raison et du dogme ecclésiastique, leur procédé ne diffère pas essentiellement ; l'œuvre du dogmaticien est presque exclusivement une œuvre formelle, dans laquelle se révèlent tantôt l'esprit encyclopédique de l'érudit qui compile les autorités, tantôt la virtuosité logique du dialecticien qui accumule les divisions, les définitions, les difficultés et les essais de solution, tantôt le talent synthétique de l'organisateur qui s'efforce de construire un système plus artificiel que solide.

Des grands docteurs catholiques du moyen âge aux dogmaticiens protestants de l'âge orthodoxe la transition est aisée, et c'est à peine si l'on s'aperçoit que l'on a changé d'époque et d'Eglise. C'est que les représentants de l'orthodoxie postérieure à la période créatrice de la Réforme n'ont pas rompu avec le principe d'une règle extérieure infaillible ; infidèles à l'inspiration primitive du protestantisme, ils retournèrent à la notion d'une autorité légale et statutaire et ils la mirent à la base de leur idée du dogme. Seulement à l'autorité des papes et des conciles ils substituèrent celle de l'Écriture sainte et des livres symboliques. Au lieu de puiser les dogmes tout faits et parfaits dans la tradition de l'Eglise, ils les tirèrent de la Bible expliquée à la lumière des confessions de foi ². Mais de

1869², Art. I. Elle subsisterait alors même que les conséquences que ROTHE en tire ne seraient pas légitimes. Voy. RITSCHL, *Die christliche Lehre von der Rechtfertigung und Versöhnung*, tome II. (Bonn 1889³), p. 2-4.

¹ M. SABATIER, *De la vie intime des dogmes*, p. 23.

² Que l'on médite l'aveu significatif de L. HUTTER (1563-1616) : « Librum

part et d'autre le travail dogmatique est le même. Il s'agit de grouper les doctrines imposées par l'autorité scripturaire ou ecclésiastique, de trouver des divisions et des subdivisions, de formuler des définitions, d'accumuler les *dicta probantia* à l'appui des dogmes traditionnels, de tourner contre les adversaires papistes ou autres les armes d'une polémique implacable¹. Les traits de ressemblance entre les systèmes de nos anciens théologiens et les sommes des grands scolastiques du moyen âge sont aussi nombreux que caractéristiques : forme abstraite des développements, abus du raisonnement, triomphe du syllogisme, sagacité et subtilité, érudition et étroitesse, minuties dans l'exposition, âpreté dans la controverse, soumission servile à la lettre du canon biblique ou des symboles ecclésiastiques. Aussi la tâche du dogmaticien protestant ne diffère-t-elle de celle du docteur catholique que par la matière sur laquelle s'exercent son talent et sa méthode purement formels².

Il est clair que le retour au principe vital de la Réforme et la transformation correspondante de l'idée du dogme au sein de l'Eglise évangélique entraînent une modification parallèle de la

Concordiæ divinitus inspiratum appellare minime dubitamus.» — Les dogmaticiens postérieurs renchérirent encore sur ces déclarations. HOLLAZ (1648-1713) : « Non dubitamus, quin Deus speciali concursu influxerit in mentes fidelium doctorum, qui symbola Ecclesiæ conscripserunt, mentes eorum illustraverit et voluntates ipsorum flexerit, ut verissima saluberrimaque dogmata mente conceperint et calamo expresserint. »

¹ Voy. comment QUENSTEDT (1617-1688) définit le rôle du dogmaticien : « Locos communes theologicos ordine proponit et perspicue exponit, dogmata fidei exacte definit et dividit, eaque ex sede fundamentali, quam in S. Scriptura habent, deducit et demonstrat. » *Theologia didactico-polemica*, 1685. I, 10.

² Cette conception traditionnelle de la dogmatique a été vivement combattue par AL. SCHWEIZER, *Die christliche Glaubenslehre nach protestantischen Grundsätzen*, tome I (1863¹), § 8-9. Voy. au même endroit, un aperçu historique sur l'origine et les destinées du nom de *dogmatique* que rejette SCHWEIZER, puisqu'à ses yeux il est synonyme de science des décisions doctrinales de l'Eglise, au sens catholique du mot. Il me semble que tout en repoussant absolument la notion traditionnelle de la dogmatique orthodoxe, on peut conserver le terme lui-même qui a trouvé

mission confiée au dogmaticien. La dogmatique n'est plus pour nous l'inventaire plus ou moins habilement dressé des *loci classici* de l'Écriture sainte ou des décisions doctrinales de nos symboles, elle est *l'exposition systématique de la foi protestante*¹. Du caractère intérieur et personnel de cette foi découle une conception de la dogmatique, fort différente de celle de l'orthodoxie traditionnelle, mais en harmonie avec l'âme génératrice et inspiratrice de la piété protestante.

II

Si la dogmatique protestante est l'exposition systématique de la foi protestante, il s'ensuit que la dogmatique n'a sa racine et sa raison d'être que dans la foi² ; il faut qu'elle en traduise avec fidélité les affirmations et qu'elle en suive rigoureusement la marche ; il faut qu'elle en reçoive les inspirations et qu'elle en sauvegarde les postulats. La dogmatique ne crée rien, elle ne fait que formuler les problèmes dont les éléments lui sont fournis par l'expérience religieuse du chrétien en présence des vivantes réalités de l'Évangile. Science expérimentale et positive, la dogmatique reçoit sa matière de la foi ; ou plutôt, sa matière c'est la foi elle-même avec le contenu divin de la foi, qui est l'Évangile. En déterminant ainsi l'objet et les limites de la dogmatique protestante, nous ne faisons que suivre et appliquer le programme esquissé par nos réformateurs et repris avec éclat par Schleiermacher.

des défenseurs dans les camps les plus opposés de la théologie contemporaine. Conf. FRANK, *System der christlichen Wahrheit*, Erlangen 1878, p. 74-76 ; BIEDERMANN, *Christliche Dogmatik*, Berlin 1884², I, p. 32-37 ; FR. NITZSCH, *Lehrbuch der evangelischen Dogmatik*, Fribourg e. B. 1892, p. 1-2. — Comp. GRETILLAT, *Dogmatique*, tome I^{er} (1888), p. 7.

¹ Voy. M. LICHTENBERGER, *Des éléments constitutifs de la science dogmatique*. Strasbourg 1860. p. 119.

² ASTIÉ, commentant M. HARNACK : « Un développement dogmatique nouveau ne saurait venir qu'à la suite d'un mouvement religieux profond et intense. » *La fin des dogmes* (Revue de théologie et de philosophie, 1892, p. 73. Cf. p. 75). M. HARNACK, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, III, (1890), 582, 763-764. Cf. M. EMERY, *étude citée* (Revue de théologie et de philosophie, 1890, p. 549-552).

Sans doute Luther et ses glorieux collaborateurs n'ont pas formulé une théorie de la connaissance religieuse et ils n'ont nulle part esquissé un programme dogmatique, mais ils ont fait mieux¹. En renouvelant la notion de la foi, en ressaisissant le caractère intérieur et personnel de la religion de l'Évangile, ils ont tracé à la théologie protestante la voie où il faut qu'elle marche sans faiblir, sous peine de déchoir et de devenir une pauvre caricature du catholicisme. Leur réaction contre la tyrannie de la scolastique, l'effort qu'ils ont tenté pour affranchir la foi évangélique de la tradition romaine et de l'autorité de l'aristotélisme médiéval, l'importance souveraine qu'ils accordent à la parole de Dieu, principe et objet de la foi, ont préparé l'émancipation de la dogmatique protestante. Par l'énergie avec laquelle Schleiermacher a revendiqué pour la conscience chrétienne « une province indépendante » et conféré à la piété le primat religieux vis-à-vis de la formule dogmatique, par la vigueur de sa protestation contre l'assujettissement de la foi au joug de puissances étrangères ou hostiles à la religion, il mérite d'être appelé le continuateur de l'œuvre théologique de la Réforme. Malheureusement l'application ne répond pas, chez Schleiermacher, à la clarté et à la puissance de sa déclaration des droits de la dogmatique protestante. L'ouvrage classique du grand théologien n'est pas, à vrai dire, une exposition systématique de la foi protestante ; il se compose de réflexions sur les états d'âme du chrétien, sur les différentes modifications de la conscience religieuse du sujet. Le lien qu'en théorie Schleiermacher établit entre la foi et la dogmatique se trouve ainsi brisé, celle-ci n'est plus l'expression directe de celle-là. Entre la foi et la formule de la foi viennent s'interposer des facteurs qui ne sont pas tirés des entrailles de la religion, mais que l'auteur emprunte à son déterminisme philosophique². Il faut essayer de prendre au sérieux l'entreprise de Schleiermacher et de mettre en pratique les postulats qu'il a établis avec une irréfutable éloquence.

¹ Voy. M. TRAUB, *Zeitschrift für Theologie und Kirche*, 1894, p. 121.

² Lire la pénétrante critique de M. KAFTAN, *Das Wesen der christlichen*

C'est aussi dans ce fait de la foi chrétienne née de l'Évangile que nous trouverons l'unité vivante de la dogmatique protestante, le principe générateur et organisateur du système. Sans nous engager encore dans des considérations que nous reprendrons ailleurs, il importe de relever dès maintenant que la dogmatique ne saurait être un agrégat de dogmes primitivement isolés et groupés après coup par le dogmaticien. Loin de là : de même que la foi chrétienne est une dans son principe, en dépit de l'infinie variété de ses aspects et de ses manifestations, ainsi la dogmatique doit former un organisme harmonieux, un tout complet et vivant. Le dogmaticien qui n'aspire pas à une vue d'ensemble, à une conception organique de la foi chrétienne n'a pas compris sa tâche et reste au-dessous de ce que l'Église attend de lui. L'unité dont nous parlons est bien différente de celle qui règne dans les constructions laborieuses et artificielles de nos anciens théologiens, elle est l'épanouissement d'un principe vital, antérieur à tout travail de systématisation ; c'est « la foi donnant naissance à la science de la foi ¹. »

Entre l'une et l'autre, entre la foi personnelle et vivante et la science dogmatique, la relation est directe et constante. De là aussi l'importance et la dignité qu'acquiert la dogmatique au sein de l'Église protestante. Un coup d'œil sur le catholicisme est à cet égard des plus instructifs. J'ai essayé de montrer plus haut² que, malgré le caractère autoritaire et obligatoire de ses dogmes révélés et divins, l'Église romaine favorise dans la pratique l'indifférence et l'ignorance en matière dogmatique. Aussi le travail du dogmaticien peut-il rester en dehors du grand courant de la vie de l'Église ; il n'a pas nécessairement une prise sur les esprits, parce que le dogme, comme la foi, n'a pas de rapport essentiel avec la vie intérieure, le développement religieux, la piété des fidèles ; que le théologien amasse

Religion. Basel 1888², p. 106 sq. (1^{re} éd., 1881, p. 87 sq.) ; *Die Wahrheit der christliche Religion*. Basel 1888, p. 573.

¹ BONIFAS, *Le principe théologique de Schleiermacher* (Revue théologique de Montauban, 1870, p. 264). M. H. SCHULTZ, *Grundriss der evangelischen Dogmatik*. Göttingen 1890, § 1.

² Voy. ch. II, § 1.

et agence les pièces de son système, le laïque n'en a cure, il se soumet en bloc aux décrets de l'autorité souveraine, cela lui suffit et cela peut suffire. Il n'en est pas de même chez les protestants. S'il est vrai que la dogmatique n'est que la traduction en langage scientifique des expériences de la conscience chrétienne, si elle doit jaillir des profondeurs de notre vie religieuse, tout hiatus entre la piété et la théologie est condamnable ; là où il se produit, il trahit un vice caché ; ou bien c'est la dogmatique qui, au lieu de puiser à la source de la foi vivante, s'égaré dans des abstractions vides et stériles ; ou bien c'est la piété qui, cessant de rester en contact avec la pensée de son temps, dégénère en piétisme étroit et maladif. Il faut donc qu'entre la vie nouvelle, allumée par l'Évangile, et la science dogmatique, élaborant les formules de la foi, l'union soit réelle et la collaboration constante.

III

En remplissant cette condition, la dogmatique arrivera à résoudre un problème qui, à première vue, présente de sérieuses difficultés et pourrait même sembler insoluble. D'un côté, elle entend être une science véritable, une science indépendante ; d'autre part, elle veut travailler efficacement au service de l'Église.

En affirmant que la dogmatique protestante est une science, nous ne voulons pas dire seulement qu'elle doit posséder les attributs formels de l'exposition scientifique. La clarté des développements, la précision des définitions, la simplicité et la rigueur de l'ordonnance ne suffisent pas pour constituer une science vraiment digne de ce nom ; aucune de ces qualités surtout ne saurait assurer la liberté de la science.

Où donc trouverons-nous la garantie d'indépendance qui seule consacre la dignité de la science dogmatique ?

On a parfois cherché à lui conquérir cette liberté nécessaire à l'aide de moyens illusoire et dangereux. On s'est imaginé qu'en effaçant la ligne de démarcation qui distingue la connaissance religieuse de la connaissance scientifique, on parviendrait à élever la dogmatique à la hauteur d'une science véritable.

« Que la vérité religieuse dépouille son caractère personnel et subjectif, qu'elle se transforme en notion objective et impersonnelle, qu'elle ne se résigne pas à être une manifestation purement pratique de la vie spirituelle, qu'elle ait l'ambition et le courage de se poser en fonction théorique, qu'elle se traduise en thèses logiques et métaphysiques d'une portée universelle et indiscutable ! Ce n'est qu'à cette condition que la dogmatique protestante peut prétendre à être une science. » Tel est le procédé de l'orthodoxie dont la théologie spéculative contemporaine est, sur ce point, l'alliée fidèle et convaincue¹.

Il n'en est pas moins vrai que ceux qui donnent à la dogmatique protestante des conseils semblables sont ses pires ennemis ; sans le vouloir, ils la sapent par la base et travaillent à la détruire.

En effet, l'objet propre de la dogmatique n'appartient pas à la sphère de la connaissance théorique et objective. Cet objet, c'est la foi chrétienne, acte éminemment personnel, détermination de la volonté et de la conscience, affirmation intérieure provoquée par un fait divin, par une révélation supérieure, par un don de l'amour de Dieu qui appelle le don du cœur de l'homme. Jamais ce drame intime ne pourra se résoudre en un processus dialectique ou en un problème accessible à la raison théorique ; c'est l'œuvre de la grâce divine obligeant et affranchissant la volonté humaine ; c'est une expérience qui se déroule dans les profondeurs de la vie morale et qui n'a lieu qu'avec le concours de toutes les énergies de l'âme. Mécon-

¹ Voy. par exemple WEISSE, *Philosophische Dogmatik oder Philosophie des Christenthums*, 3 vol. Leipzig 1855-1862. Pour caractériser la spéculation théologique de l'Allemagne contemporaine, il suffit de citer les noms des deux théologiens les plus marquants de l'école spéculative, BIEDERMANN et M. PFLEIDERER. Rien de plus instructif, à cet égard, que la comparaison des trois éditions de la dogmatique de LIPSIIUS (1876, 1879, 1894) ; on peut y suivre l'effort puissant et sincère de l'auteur qui se dégage avec une vigueur et une clarté croissantes de la tyrannie de la pensée spéculative, aux yeux de laquelle la dogmatique est une métaphysique religieuse. Lire la magistrale étude de M. TRAUB, *Grundlegung und Methode der Lipsiusschen Dogmatik* (Theologische Studien und Kritiken, 1895, p. 471-529).

naître ce caractère à la fois subjectif et pratique de la piété chrétienne, éliminer la foi de la vie active et spontanée, l'élever dans je ne sais quelle région objective et théorique afin d'assurer l'indépendance de la science de la foi, c'est entreprendre une œuvre funeste et décevante, c'est dissoudre la vérité chrétienne en un pauvre résidu d'abstractions spéculatives, c'est tuer la religion dans le christianisme.

Il faut tenter une autre voie et, après ce que nous avons établi jusqu'ici, cette voie ne saurait être douteuse¹. De quelle manière la dogmatique se légitime-t-elle comme science? En se conformant aux lois qui dérivent de la nature même de son objet, en répondant rigoureusement aux conditions et aux caractères de sa matière propre, en se renfermant dans les limites que lui tracent les données sur lesquelles la dogmatique repose. Or, cette matière, cet objet, c'est la foi chrétienne; ces données sont celles que l'Évangile fournit à la foi. Que la dogmatique soit l'interprète docile de la foi chrétienne, elle aura part à l'indépendance qui caractérise son principe, car la foi chrétienne est une réalité spirituelle qui, fille de l'Évangile, ne relève pas du forum de la raison naturelle et ne ressortit pas au domaine empirique et phénoménal. De même que l'esthétique est constituée comme science par le seul fait qu'elle dégage les règles immanentes du beau et s'efforce de les exprimer en paroles nettes et précises, la dogmatique répond à sa mission scientifique en reproduisant fidèlement et en enchaînant avec rigueur les affirmations immédiates de la conscience chrétienne. Elle n'a donc pas à demander l'investiture scientifique à des puissances étrangères à la foi; c'est celle-ci, c'est la foi qui, en donnant à la dogmatique sa raison d'être, lui confère ses

¹ Voy. M. HERRMANN, *Die Gewissheit des Glaubens und die Freiheit der Theologie*. Freib. i. B., 1889², p. 15, 17, 58-60, 63, 66-68; M. H. SCHULTZ, *Die evangelische Theologie in ihrem Verhältniss zu Wissenschaft und Frömmigkeit*. Göttingen 1890, p. 3-4; M. GOTTSCHICK, *Die Kirchlichkeit der sogenannten kirchlichen Theologie*. Freib. i. B., 1890, surtout p. 1-10; M. CREMER, *Ueber die Entstehung der christlichen Gewissheit*. Gütersloh 1893, p. 39; M. TRAUB, *Zeitschrift für Theologie und Kirche*, quatrième année (1894), p. 115-122; M. GOTTSCHICK, *Theol. Wiss. und Pfarramt*, 1895, p. 14-16.

titres de noblesse. Nier le caractère scientifique de la dogmatique protestante, ce serait nier le fait de la piété chrétienne et l'existence même de la foi évangélique ¹.

Mais cette indépendance scientifique de la dogmatique protestante n'est-elle pas compromise par le devoir qui incombe à la théologie de contribuer à l'édification de l'Eglise ? Comment l'autonomie de la science dogmatique est-elle conciliable avec la mission de travailler pour le plus grand bien d'une confession ou d'une société religieuse ? Ce service que l'on exige de la science ne constitue-t-il pas un servage indigne d'elle ?

En aucune façon. Si la dogmatique fait œuvre de science en traduisant fidèlement et clairement la conscience chrétienne de l'Eglise, n'est-il pas évident que, dans la même mesure, elle s'acquitte d'un travail directement utile à l'Eglise ? Exposer avec un scrupuleux respect les expériences chrétiennes qui caractérisent le protestantisme, traduire ces expériences en langage net et précis, en montrer le principe créateur, l'inspiration permanente, le lien organique et vivant, telle est la tâche scientifique de la dogmatique protestante, telle est aussi la mission théologique et ecclésiastique de cette discipline. Il n'y a entre l'une et l'autre fonction ni dualisme, ni conflit. La dogmatique prend son centre de gravité et sa base d'opération dans les réalités spirituelles qui sont la vie même de la communauté chrétienne, elle en est l'organe intellectuel et l'interprète scientifique, elle tire sans cesse de ce fonds inépuisable la matière de son travail, elle rend aux fidèles sous une forme réfléchie et raisonnée les sentiments et les pensées qu'elle reçoit à l'état primitif et confus, obscur et fragmentaire, elle exprime et développe le contenu de la conscience religieuse de l'Eglise, elle traduit la vie chrétienne en pensée théologique, de la chaleur de la foi elle fait jaillir la lumière de la connaissance.

¹ Nous ne saurions donc souscrire au jugement de M. H. Bois : « La théologie (systématique, la dogmatique) n'est pas une science. » (*Le dogme grec*, p. 267.)

Ce commerce intime et cette collaboration spirituelle ne profitent pas seulement à l'Eglise, ils réagissent aussi sur la science dogmatique et lui apportent un concours précieux et constant ; il y a ici échange et réciprocité de services et d'offices. La pensée toujours présente de sa mission vis-à-vis de la communauté chrétienne empêche la dogmatique de s'isoler des intérêts pratiques de la conscience religieuse, elle ne lui permet pas de se cantonner dans les sphères abstraites de la spéculation pure, elle lui rappelle toujours que la dogmatique est la servante de la foi et que toute formule théologique qui n'est pas l'expression de cette foi n'a pas droit de cité dans le système doctrinal du protestantisme.

La solidarité qui règne entre la science dogmatique et l'Eglise ne doit pas, cependant, être entendue dans le sens superficiel qu'y attache souvent le catholicisme et qui se retrouve parfois au sein de nos communautés évangéliques. Aucune Eglise officielle n'a qualité pour imposer à la théologie protestante un credo dogmatique et pour lui prescrire « ce qu'il faut croire ; » d'autre part, la dogmatique n'a pas pour mission de fournir au prédicateur ou au catéchiste l'objet direct de son sermon ou de son enseignement¹. Ce n'est pas de cette façon extérieure et mécanique qu'il faut comprendre les rapports entre l'activité dogmatique du théologien et le ministère pratique du pasteur. Une juxtaposition pareille dégraderait la dignité de la science et pervertirait la vocation de l'Eglise ; elle changerait la dogmatique en un dressage technique et empirique, dépourvu de toute inspiration élevée et de toute valeur idéale ; elle ferait de l'Eglise une corporation juridique ou une machine administrative, imposant à la pensée le joug d'un code vexatoire et avilissant ; elle renierait le caractère essentiel du protestantisme et trahirait le principe religieux de l'Évangile.

Il faut que l'alliance conclue entre les deux puissances amies

¹ AL. SCHWEIZER, *Die christliche Glaubenslehre nach protestantischen Grundsätzen*, t. I, p. 6; LIPSIVS, *ouvrage cité*, § 7; PFLEIDERER, *Grundriss der evangelischen Glaubens- und Sittenlehre*. Berlin 1880, § 89; BIEDERMANN, *ouvrage cité*, p. 16, 24-26; W. BORNEMANN, *Die Unzulänglichkeit des theologischen Studiums der Gegenwart*, Leipzig 1886, p. 79-83.

repose non sur un compromis extérieur, mais sur la loi immanente à la théologie et à l'Eglise, je veux dire sur la foi intérieure et personnelle qui est tout ensemble l'âme de la communauté chrétienne et l'objet de la dogmatique protestante.

Nous voilà donc ramenés à notre point de départ, au thème invariable de nos recherches et de notre exposition : la foi donnant naissance à la science de la foi. La nécessité intérieure qui nous place sans cesse en présence de ce sujet capital nous impose d'autant plus impérieusement le devoir de discuter le problème qui a déjà plus d'une fois sollicité notre pensée : Quelles sont la source et la norme de la dogmatique protestante ?

Essayons de répondre à cette question.

(*A suivre.*)
